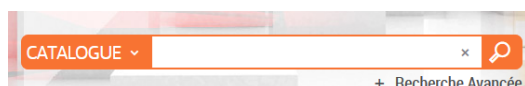


Catalogue des BU de l'Université de Bourgogne



<https://bu.u-bourgogne.fr>



PRODUCTEURS :

Le catalogue des bibliothèques est la propriété du Pôle documentation de l'Université de Bourgogne. Il signale les collections de 17 bibliothèques universitaires (dont 4 BU ESPE). La responsabilité de la publication des contenus est confiée à la direction du Pôle documentation. Le travail de catalogage est réalisé dans la mutualisation au niveau national via l'ABES (cf. fiche-outil SUDOC).

LES + DE LA RESSOURCE

- ✓ **Recherche simple** via la barre de recherche « Catalogue »
- ✓ **Recherche avancée** via des champs de critères précis (titre, auteur, éditeur, collection, sujet, ISBN)
- ✓ **Filtre des résultats** par bibliothèque, sujet, date de publication, type de document, etc. permettant d'affiner la recherche
- ✓ **Tri des résultats** affichés par pertinence, ordre des titres ou noms d'auteurs ou années de publication (ordre croissant ou décroissant)
- ✓ **Sélection des documents** (case à cocher) **pour enregistrement ou export des références** (pdf, csv, html)

EN BREF

Domaines : tous domaines

Niveau : Licence, Master, Recherche

Contenu de la ressource : références des documents tous supports disponibles dans les BU uB : livres, périodiques, CD, DVD, thèses, publications officielles, etc.

Accès : accès campus et accès à distance via le portail documentaire

QU'EST-CE QU'UN CATALOGUE DE BIBLIOTHEQUE ? :


Un catalogue de bibliothèque est la base référençant les documents que possède la bibliothèque ou le réseau des bibliothèques (BU de l'uB, par ex.) : livres, périodiques, publications universitaires (mémoires, thèses), institutionnelles, documents audiovisuels, etc.

Toutes les ressources locales, disponibles ou empruntées, quel qu'en soit le support (imprimé, électronique ou autre), peuvent être repérées dans le catalogue et localisées grâce à leur cote (adresse physique du document).

Le catalogue permet de faire une recherche par auteur, titre, sujet, etc. et de vérifier la disponibilité des documents.

Ainsi, un catalogue de bibliothèque contient des références de documents, normalisées dans des notices bibliographiques. Celles-ci correspondent à la fiche descriptive du document, permettant de constituer une bibliographie selon le style préconisé.

DIFFICULTES ET CONSEILS DES BIBLIOTHECAIRES

-  Le catalogue ne répertorie pas les **articles de revues** (revues, autrement dites : périodiques).
Pour accéder aux références d'articles ou aux articles en texte intégral, il faut utiliser des bases de données dédiées comme **BCDI** (base de références d'articles des revues imprimées auxquelles la BU INSPE est abonnée - cf. fiche outil BCDI) ou **CAIRN** (base de données de revues en sciences humaines et sociales, en texte intégral en ligne - cf. fiche outil CAIRN.INFO).
- Plus on renseigne de critères de recherche, plus le nombre de réponses diminue. **Variez les mots-clés** utilisés grâce aux synonymes et utilisez ensuite les filtres de recherche (par bibliothèque, sujet). Pensez à utiliser les **opérateurs booléens (ET / OU / SAUF)**.
- Vérifiez la disponibilité des documents et leur localisation, avec la **cote** et les mentions **Salle de lecture / Magasin / Banque de prêt**.